L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Sacrifice—Rs. 73 12s 6d Centimes.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 25 AVRIL.

FEUILLETON.

LA CHASSE AUX FANTOMES.

PAR ARMAND LAPOINTE.

DEUXIÈME PARTIE.

LA REVANCHE DE MELVEN.

VI

Le remords existe-t-il?

Sans compter le drame biblique de Caïn tuant son frère Abel—et qui n'est autre chose qu'une figure, une saisissante allégorie, les écrivains anciens et modernes ont tait une quantité innombrable de tragédies et de drames pour démontrer l'existence du remords. Les anciens avaient les Euménides, furies vengeresses; au moyen âge, on inventa les spectres, les apparitions, les revenants qui sortaient du tombeau pour troubler le sommeil des criminels. Aujourd'hui les Euménides sont bien vieillies, et il n'y a guère que les académiciens qui peuvent se permettre de les mettre en scène. Quant aux spectres, aux apparitions et aux revenants, la science amusante en a fait bonne justice; à l'exception des vieilles femmes, des enfants et de quelques paysans illettrés, personne n'y croit plus. Le remords est comme les spectres, un accessoire dont il ne faut user qu'avec une extrême circonspection et à intervalles très éloignés.

Edgard Poë a fait une très jolie nouvelle qui gît précisément sur le remords: son criminel va au devant de l'accusation et se livre lui-même, le remords le contraint à faire l'aveu du crime qu'il a commis. L'idée est ingénieuse, mais Edgard Poë était un halluciné qui n'écrivait que lorsqu'il était ivre, et son thème ne prouve rien. Si tous les coquins, poussés par le remords, se livraient à la justice, les cours d'assises seraient en permanence.

Quoqu'il en soit, que le remords existe ou n'existe pas, Robert Dachet semblait ne pas l'éprouver. Son teint était florissant, il déjeunait et dînait avec appétit et n'avait pas du tout l'air soucieux ni préoccupé.

Son mariage avec Mina Switzer n'avait en qu'un but: l'âpre amour de l'or. La fortune de Mina, il la possédait. Restaient sa beauté et sa jeunesse, deux choses qui n'avaient point de valeur pour le banquier. Cependant, un jour, il s'était rappelé; se souvenant que sa femme était belle il avait spéculé sur cette beauté pour perdre Mittermann, pour ruiner Prosper de Prévodal. Enfin le moment était venu où, n'ayant plus rien à tirer d'elle, Mina devenait un embarras; pour en sortir, il l'avait supprimée!

Dachet professait cette théorie des égoïstes, que les êtres qui sont inutiles deviennent nécessairement nuisibles. Or, Mina, gênant une ambition qui ne se trouvait pas satisfaite, était nuisible!

On va loin avec de pareils principes!

Fort heureusement qu'il n'y a guère que les tyrans de la côte d'Afrique qui peuvent impunément les professer et les mettre en pratique.

Et c'est encore de trop!

Que peut désirer un homme fort riche? Quelle est l'ambition qui succédera à celle de la fortune?

La considération et les honneurs!

C'était ce que rêvait actuellement Dachet, la chasse à laquelle il se livrait.

Devait-il arriver à son but ou n'allait-il faire, comme Prosper de Prévodal, que la chasse aux fantômes?

La première étape de l'ambition d'un homme dix fois millionnaire ne peut être que la députation; cela conduisait,—en 1866,—lorsqu'on était un des premiers parmi les financiers parisiens, à un ministère ou au Sénat. Mais, pour arriver à la députation en province, — songer à se présenter à Paris eût été une folie—il convenait que, à défaut d'être grand propriétaire rural, maître du pays, d'un conseil général, Dachet s'appuyât avec quelque puissante famille de province ayant de l'influence, de la richesse et du crédit. Une alliance aristocratique ne pouvait même qu'aider au résultat.

Robert Dachet ne s'était affranchi de son premier mariage qu'afin de pouvoir en contracter un plus avantageux, qui lui donnât ce qu'il voulait ravoir à tout prix: une haute position politique.

Sa condition de gros financier devait surtout être appréciée dans un centre industriel où la valeur du capital est généralement mieux goûtée que dans les contrées purement agricoles; il s'attacha à cette idée et fit jouer les ressorts puissants d'une grande maison de banque comme la sienne, qui comptait en France de nombreux correspondants.

Avec une habileté extraordinaire et en cachant son but sous des intérêts purement commerciaux—le désir de s'intéresser à une grande industrie nationale,—il obtint en quelques jours une enquête sommaire qui l'édifia suffisamment sur ce qu'il voulait connaître.

Il apprit ainsi, d'un de ses correspondants, qu'à la tête de l'industrie métallurgique du Berry, se trouvait un M. de Lorris qui jouait à sa guise le maître de forges, celle de grand propriétaire terrien.

M. le baron de Lorris était veuf, ne possédait qu'une fille, jeune personne de dix-sept ans, et jouissait d'une égale considération dans le faubourg Saint-Germain, auquel il tenait par son nom et ses alliances, que dans le faubourg Saint-Honoré, où se trouvait situé l'hôtel qu'il habitait durant les quatre mois d'hiver.

"M. le baron de Lorris, ajoutait le correspondant de Dachet, est un homme d'un esprit très cultivé, aux vues très larges, très connu, très appréché dans l'arrondissement de Saint-Amand, et avec lequel les relations sont excellentes et parfaitement sûres."

Robert Dachet partit immédiatement pour Saint-Amand et s'en alla frapper tout droit chez M. de Lorris. Un financier est toujours bien reçu partout.

—Monsieur le baron, dit-il à M. de Lorris, j'ai le plus grand désir de voir vos forges, dont on dit merveille dans le pays; vous plairait-il de me permettre de les visiter!

—Et, je serai votre cicerone, monsieur, si ma compagnie ne vous déplaît point.

—Vous me comblez, monsieur le baron.

—Mais, en attendant, comme l'heure du déjeuner est arrivée, vous voudrez bien, monsieur, j'espère, me faire l'honneur de prendre place à ma table.

—Oh! monsieur le baron, ce serait de l'indiscrétion.

—Pas du tout, monsieur. Nous sommes ici à la campagne, et les façons cérémonieuses de Paris n'y ont point cours. Acceptez, je vous prie.

—Eh bien, monsieur le baron, j'accepte.

M. de Lorris sonna son domestique.

—Prévenez ma fille, lui dit-il, que nous avons un convive, M. Robert Dachet, de Paris.

Le nom de Robert Dachet avait fait le tour de l'Europe, grâce à la note publiée par les journaux de Paris et reproduite par tous les journaux de la province; on s'intéressait à lui à cause du malheur qui l'avait frappé.

Ce nom excita au plus haut point une curiosité mêlée de sympathie de la part de Mlle de Lorris. Elle fut prête en quelques instants et bientôt le domestique vint annoncer que M. le baron était servi.

C'est un grand mérite pour un homme—lorsqu'il s'agit d'une première entrevue—de n'être pas le premier venu. M. Chose ou M. Machin, qui sera oublié dans quinze minutes après son départ, n'a eu pas plus obscurcé que le commun des mortels, il a cet avantage immense que tous ses mots portent et que son esprit—s'il en a—est remarqué. Il fait date, il laisse un souvenir. Et quand cette date, ce souvenir se grave dans la pensée d'une femme, c'est toujours une impression dont un homme ambitieux sait tirer parti.

C'est ce qui arriva pour Robert Dachet durant ce déjeuner.

Mlle Emilienne de Lorris le trouva distingué, spirituel, et surtout intéressant.

Être intéressant aux yeux d'une jeune fille lorsqu'on a des visées sur elle, n'est pas chose sans valeur.

Après le déjeuner, M. de Lorris et Robert Dachet partirent pour les forges.

La visite fut longue et minutieuse; elle se prolongea encore des longues que le banquier prodigua avec beaucoup à propos à M. de Lorris, et d'une conversation dans laquelle Robert Dachet fit montre de son savoir sur l'industrie française et particulièrement celle des fers, sur l'aveur de cette industrie dans le Berry, sur les droits de douane, d'importation et d'exportation et sur l'appui que le gouvernement français devait à l'industrie nationale, — question qu'il avait étudiée à la ville.

M. de Lorris était un protectionniste, Robert Dachet trouvait donc un auditeur attentif et plus que bienveillant.

—Si un homme de votre valeur et de votre savoir était à la Chambre, lui dit le maître de forges, la cause de l'industrie nationale aurait fait un grand pas.

—Mes amis m'y poussent, dit modestement le banquier, et les études que j'ai faites m'y appellent. Mais je ne puis y songer en ce moment.

M. de Lorris pensa que Robert Dachet faisait allusion au chagrin que lui causait la mort de sa femme. Par délicatesse, il changea de conversation.

On revint à cinq heures à Saint-Amand.

—Vous retournez à Paris? demanda M. de Lorris.

Robert Dachet ne voulait pas laisser supposer qu'il était venu à Saint-Amand tout exprès pour visiter les forges de M. de Lorris, ce qui eût paru improbable à celui-ci.

—Non, monsieur le baron, répondit-il, je vais à Bordeaux.

—Et bien, monsieur, le train de Bordeaux ne passe ici qu'à minuit. Me permettrez-vous d'espérer que mon dîner vous paraîtra préférable à celui d'une table d'hôte?

—Vous me mettez dans l'impossibilité de refuser, M. le baron, dit en souriant Robert Dachet, cela n'est pas généreux.

—C'est mon intention, répliqua le baron.

—Vous m'accorderez bien une demi-heure pour changer de costume?

—Prenez trois quarts d'heure, mais pas une minute de plus; nous dînons comme les gens de province, à six heures précises.

—J'aurai soin de ne pas vous faire attendre, M. le baron.

Il va sans dire que Robert Dachet fut exact au rendez-vous.

Cette fois le banquier avait mis à sa boutonnière les deux ou trois ordres étrangers qu'il possédait, ce qui ne fait pas mal sur un habit noir et ne déplaît jamais à une jeune fille.

La conversation fut plus intime que le matin. Elle prit un tour mondain qui rappelait beaucoup les salons de Paris dont Mlle Emilienne était très-engouée. Robert Dachet fut très réservé, comme il convenait à sa situation de jeune veuf; mais Mlle de Lorris sut parfaitement deviner, malgré cette réserve, des relations nombreuses dans le monde des plaisirs parisiens.

A dix heures, Dachet, sous prétexte de départ, se retira.

Il prit congé d'une manière fort galante de Mlle Emilienne, remercia M. le baron de sa bienveillante hospitalité et enfin, incommu, et émit l'espoir que M. de Lorris voudrait bien, à son premier voyage à Paris, lui faire l'honneur de venir le voir à son hôtel de la rue de Provence.

Le baron le lui promit.

Robert Dachet sortit enchanté de chez M. de Lorris; il avait donc trouvé ce qu'il cherchait: une famille de noblesse très justement considérée, et qui devait déverser sur lui, s'il parvenait à son but, une partie de la considération dont elle jouissait.

Mlle Emilienne n'était pas une beauté dans l'acception vraiment complète de ce mot; mais elle avait fort grand air, de l'esprit, de l'élégance, de la distinction et ces façons charmantes qui sont habituellement l'apanage des filles de race.

Restait de la part du banquier à manœuvrer assez habilement pour que la demande qu'il se proposait d'adresser à M. de Lorris fût acceptée par lui et par sa fille.

Robert Dachet se promit d'y réfléchir en route.

Il revint à l'hôtel, et à onze heures il demie se fit conduire à la gare.

Notre personnage possédait toutes les roueries; il n'ignorait pas que tout se sait en province, même les choses les plus futiles; et pour ne pas être pris, en cas d'indiscrétion, en flagrant délit de mensonge, il envoya le garçon de l'hôtel chercher un billet de première classe pour le train se dirigeant vers Bordeaux. Puis, lorsqu'il fut seul, il demanda au guichet un billet pour le train de Paris, qui arrivait en gare cinq minutes après celui de Bordeaux.

Le même jour, à six heures du matin, il arrivait à Paris.

Toutes les méditations auxquelles s'était livré Dachet pour devenir le mari de Mlle de Lorris, ne lui avaient pas fourni de moyen plus prompt, plus efficace et plus naturel que celui d'une lettre adressée au baron.

Il laissa passer quatre jours; le cinquième, il écrivit à M. de Lorris.

Sa lettre était un pur chef-d'œuvre, digne d'un diplomate chevronné.

(A continuer.)

Billets faux de banques nationales.

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinderhook, New York, National Bank pf. Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
New York, Rhode Island, National Bank pf Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, Fire National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Penyan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

Un rhume vient quelquefois sur un autre, la toux s'établissant et se confirmant et les poumons étant si violentés et tortures que la production de tubercules en est souvent la conséquence. Nombre de cas de pulmonie peuvent s'expliquer ainsi et cependant combien de gens ne se laissent-ils pas dominer par le mal jusqu'aux symptômes prétimunaires, contrôlés qu'ils sont par la fatale idée de laisser le rhume se guérir tout seul. Au premier signe de toux ou de rhume, on à la première indisposition de la gorge ou des poumons, ayez promptement recours à l'Expectorant du Dr. Jayne, curatif sûr, d'une réputation depuis longtemps établie, et vous pourrez éviter les conséquences d'une bagatelle si dangereuse.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux États-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 5 centimes par 50 gr; recommandées, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

AMERIQUE, Pouzols, mardi, 18 avril.
ST-LAURENT,—— mardi, 25 avril.
FRANCE,—— mardi, 2 mai.
PEREIRE —— samedi, 6 mai.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin)
Première cabine. $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $30 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.
Billets aller et retour à prix réduits.

LOUIS DE BÉHAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent,
Rue-42½ Gallier Court, Lettre H. M. G.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,
via la Havane et Southampton.
Départ, Vendredi, 28 avril, à 7 heures du matin,
Le steamer allemand
FRANKFURT,
Capitaine VON BUELOW,
partira de son quai, poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
No 42 de la rue de l'Union.
N. B.—Les personnes qui ont retenu un passage d'entrepont sur le steamer STRASSBURG et désirent être transférées en FRANKFURT, sont priées de venir faire changer leurs billets au bureau. 22avril—6f

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et Havana.
Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD
Partiront comme ci-dessous—
De Brême. de la Nlle-Orléans.
Hannover.....2 fév. environ 11 mars
Kirnebur.....2 mars
(Direct, pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ ——
Frankfurt.....15 mars environ 28 avril
Hannover.....12 avril " 17 mai.
Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.
En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour débarquer et débarquer les passagers et la fret.
Sujets aux conditions définies ci-dessous.
PRIX DU PASSAGE
De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans.
Chambres.....$150 en or.
Entrepont.....60 "
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Havre ou à Brême:
Chambres.....$150 en or.
Entrepont.....60 "
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres.....$25 en or.
Entrepont.....15 "
Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés
Le compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an 42 Nlle et 24 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.
Le steamer HUDSON,
E. V. Gager, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi, 27 avril, à 5 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.
Passage.....$50.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED HOUTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.

NEUVIEME ETAT ANNUEL
—DU—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,
37.....Rue Carondelet.....37
Nlle-Orléans, 20 mai 1875.
Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 20 avril 1875, savoir:
PRIMES DE L'ANNEE.
Sur risques d'incendie.....$300,073 63
Sur risques de rivières.....231,229 78
Sur risques de mer.....44,116 41—$575,419
En moins—
Primes non expirées le 20 avril 1875.....$ 89,742 00
Primes remboursées.....9,925 50— 99,667
Montant net des primes.....—$535,7
PERTES PAYÉES, SAVOIR:
Sur risques d'incendie.....$134,267 30
Sur risques de rivières.....126,482 58
Sur risques de mer.....8,820 65—$269,170 1
Réassurances.....14,369 62
Réfaction (rebate).....15,429 51
Taxes d'Etat et de Ville.....22,618 46
Dépenses brutes, bureau local et agences.....52,899 81
Frais et pertes.....16,031 40—$390,588
Balance.....$145,169
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus.....106,054
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû.....$250,224
Bénéfices net.....140,224
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements.....12,004
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4.....$117,120
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse.....$ 294,483 15
Comptes en voie de recouvrement.....50,328 67
Effets à recevoir pour prêts sur actions et bons.....522,922 04
Effets à recevoir à courte échéances.....28,011 45
Actions de banques et autres actions.....218,102 56
Actions de chemins de fer de la ville.....79,549 66
Bons de la ville et autres bons.....110,681 58
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana.....5,000
Bons de l'Odd Fellows Hall Association.....5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs.....2,000 0
Propriétés foncières.....60,125 00
PASSIF:
Capital.....$1,100,000 00
Réserves pour risques non expirées.....89,742
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 20 avril 1875.....177,855 22
Ca sual (surplus.....118,218 88—1,486,218
Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ED. A. FALPREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment pardevant moi, ce mai 1875.
EDWARD IVY, notaire public.
Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, jusqu'au 20 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE CONSTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($271,769 88) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 20 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 20 avril 1874.
ED. A. FALPREY, Président.
THOS. F. WALKER, Sect. MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
DIRECTEURS
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Britton,
John I. Noble, J. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, B. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. I. Warren, James S. Prestidge
R. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. J. Yates, E. K. Wheeler,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm J. Behn,
E. F. Kohlman.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans.
10.....Rue de Canal.....10
VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.
Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1875 y compris les reçues non expirées de l'année précédente:
Sur risques de feu.....$[illegible]
Sur risques de mer.....[illegible]
Sur risques de rivières.....[illegible]
Total des primes.....$[illegible]
En moins, primes non expirées.....[illegible]
Profit net sur les primes le 31 mai 1875.....[illegible]
Pertes payées—
Sur risques d'incendie.....$[illegible]
Sur risques de mer.....[illegible]
Sur risques de rivières.....[illegible]
Taxes.....[illegible]
Réassurances et primes remboursées.....[illegible]
Dépenses et quinze pour cent réaction moins intérêt.....[illegible]
L'actif de la Société est comme suit:
Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $[illegible]
Propriétés foncières appartenant à la compagnie.....[illegible]
Prêt garanti par des actions.....[illegible]
Actions appartenant à la compagnie.....[illegible]
Bons des Etats-Unis.....[illegible]
Effets à recevoir.....[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers éloignés.....[illegible]
Profits bruts pendant les 6 derniers mois.....[illegible]
Moins dépenses et taxes.....[illegible]
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires.....[illegible]
Total de l'actif.....[illegible]
LOUIS CHENIER, Président.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance de l'Union
DE LA NLLE-ORLEANS.
DIX-HUITIÈME ETAT
De situation annuel de la Compagnie d'Assurances de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.
Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.
Primes d'incendie.....$90,384 55
Primes sur les rivières.....19,098 58
Primes maritimes.....9,042
Moins primes remboursées.....$118,525 / 7,426 / $110,097
Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie.....$22,189 58
Pertes sur les rivières.....18,422 13
Pertes sur mer.....816 17
$39,427 94
Réassurances.....4,669 81
Loyer.....2,500 08
Taxes.....3,350 85
Réfaction (rebate).....10,277 95
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt.....6,487 30
Réservé pour risques non terminés.....27,171 00 98,904 94
11,192 06
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par nantissement.....5,729 67
Prêts garantis par hypothèque.....$41,006 13
Effets à recevoir pour primes.....12,469 96
Actions, bons et autres obligations.....143,566 53
Propriété foncière.....5,447 24
Primes en voie de recouvrement.....18,100 69
En caisse.....27,082 54
$252,424 23
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé, souscrivent, pardevant moi ce huitième jour de mai 1875.
JAS. FAHEY, Notaire Public.
Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir mardi, 11 mai.
9 mai—10f.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.
Au No 14 de la rue Carondelet.
QUATRIEME ETAT ANNUEL.
Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant
Primes de l'année expirée le 31 août 1875:
Primes sur l'incendie.....$129,021 46
Primes de mer.....24,210 02
Primes de rivières.....65,527 87
Primes sur les risques non expirées le 31 août 1872.....42,000 00
Total.....$241,759 [illegible]
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année.....$60,125 00
$181,633 87
Pertes payées dans l'année:
Sur les risques d'incendie.....$64,817 28
Sur les risques de mer.....17,555 21
Sur les risques de rivières.....18,281 72—100,654
$110,329 [illegible]
Moins:
Réfaction (rebate), 15 pour cent.....$6,523
Réassurances.....18,523 4
Dépenses, taxes, licence, impôt.....3,464 86
Réservé pour pertes non réglées.....30,000 00—48,511 [illegible]
Bénéfice net.....$61,817 [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse.....$51,890 37
" " Louisiana Natl. Bk.....20,324 61
Dépôt spécial au Germania National Bank.....6,500 00
En mains d'agents aux E. U. et en Europe.....19,003
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à.....27,871
Certificats de réclamant non reconnus par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à.....48,333 78
Effets à recevoir pour primes.....7,560 93
Actions de banque.....140,372 22
Prêts sur nantissements.....24,324 94
Effets à recevoir.....13,931 80
Bons.....32,413 88
Actions.....23,556 78
Primes en voie de recouvrement.....41,688 42
Propriétés foncières.....74,174 77
Dû par divers.....11,514 99
Bons des Etats-Unis.....11,560 75$555,524
PASSIF.
Capital payé en plein, (actions de $50).....$295,650 00
Effets à payer.....666 6
Dividendes de 1872, 1873 et 1874 non réclamés.....544 50
Primes sur risques non terminés.....120,661 47
Pertes non réglées.....29,283 46
Dû à divers.....7,068 64
Fonds de reserve.....11,029 07 482,854 0
$72,670 5
Surplus.....
Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, MEL. MUSSON,
Secrétaire, Président.
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.
G. LEGARDEUR, JR.,
Notaire Public.
A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:
1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;
2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent on dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;
3° De porter au Fonds de réserve (15 0/0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.
G. LANAUX, MEL. MUSSON,
Secrétaire. Président.
DIRECTEURS,
A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. P. GOLSAN, L. S. SCHNEIDER,
J. P. LAIERY, JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON.
15 janv—1f

ASSURANCES.

New Orleans Credit Foncier Association.
Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.
—QUATRIÈME ETAT ANNUEL—
Conformément aux réquisitions de sa Charte, la New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:
Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....$1,791 75
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....5,345
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....$5,499 96
Escompte de billets payés avant l'échéance.....147 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière.....1,281 48
$7,024 14
Bénéfice net.....112 4
$7,127 06 $7,127
L'actif de la Société est comme suit:
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur.....$24,905 77
Propriétés foncières.....9,450 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat.....$1,681 41
Currency des Etats-Unis.....144 25 1,810 67
Effets à recevoir.....7,160 15
Divers débiteurs.....550 77
Installations.....1,000 00
Intérêt courant.....255 88
105,172
Actions payées en plein.....79,150 00
Actions payées en partie.....2,792 85
Scrip.....4,830 00
Dividende No 1 non réclamé.....127 20
Effets à payer.....400 00
Divers créanciers.....40, 70
Surplus de l'actif.....16,476 105,172
Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ,
A. SAULET, Président.
Secrétaire.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.
G. LEGARDEUX.

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LTD.
Au No. 154 de la rue du Canal.
Le 15 décembre 1875.
Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:
Primes reçues dans la partie fractionnelle l'année expirée le 31 décembre 1872.
Primes d'incendie.....$42,641
Primes de rivières.....1,112